

**PROJET Mc GOVERN DOLE FOOD FOR EDUCATION**

**CONSULTATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS ET L’ANIMATION DE FORMATION SUR LA SANTE ET L’HYGIENE DANS LES ECOLES PARTENAIRES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA GRAND’ANSE, DU NORD ET DU NORD-EST.**

**TERMES DE REFERENCE**

1. **CONTEXTE**

En Haïti, les conditions d’infrastructures sanitaires dans nos écoles révèlent les risques de contamination par des micro-organismes pathogènes, auxquels des millions d`enfants fréquentant ces milieux sont exposés. Leur niveau de vulnérabilité face aux maladies est ainsi augmenté. L’absence de structures sanitaires de qualité, et un manque d’éducation à l’hygiène rend ces conditions encore plus inquiétantes. En effet, selon le recensement de 2003, 77% des écoles en 2003 n’avaient pas accès à l`eau et 60% des écoles n’avaient pas d’installations sanitaires. L’épidémie de choléra, qui s’est violemment abattue sur le pays en octobre 2010, a mis en exergue une fois de plus la fragilité de nos systèmes sanitaires à l’école et réveillé la conscience des acteurs concernés pour améliorer l’environnement scolaire.

Parallèlement, il s’avère que l’école a été, pour les agences humanitaires, l’un des lieux par excellence pour lutter contre le choléra avec un certain succès. Favoriser des interventions de WASH à l’école rentre en adéquation avec la mission du MENFP, qui est d’assurer qu’une éducation de qualité soit donnée, dans les meilleures conditions sanitaires possibles, aux enfants Haïtiens, conformément à l’article 24 de la convention des droits de l’enfant dont Haïti est aussi un pays signataire.

Selon les lignes directrices du MENFP, les interventions de promotion d’hygiène et d’assainissement en milieu scolaire s`insèrent dans le cadre de l`atteinte des objectifs de développement du millénaire ; elles sont importantes par leurs contributions :

* A la prévention, réduction des maladies liées à l’eau et à l’assainissement
* Au rendement académique des apprenants par l’augmentation de la fréquentation scolaire (rétention des élèves)
* Au développement des « compétences pour la vie » des enfants sur le long terme en matière de pratiques d’hygiène
* A la promotion de l’égalité des sexes.
	1. ***Le projet Mc Govern Dole Food For Education***

Le Catholic Relief Services (CRS)/Haïti travaille en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour implémenter le programme McGovern-Dole de l’USDA dénommé « Food For Education (FFE) ». De 2017 à 2019, CRS avait déjà implémenté un programme de lecture avec le PAM dans 42 écoles publiques du département de l’Ouest. Les objectifs clés de ce programme consistent à réduire la faim et améliorer le niveau de lecture et la nutrition parmi les élèves en âge de scolarité, les filles en particulier. En pourvoyant un plat chaud à l’école, à la formation des maitres et à l’assistance éducationnelle et nutritionnelle associée, ce programme aide à augmenter le taux d’inscriptions scolaires, la présence en classe et le résultat en lecture. Dans le cadre de ce projet, en tant que sous contractant du PAM, CRS aura à mettre en œuvre un programme de lecture en utilisant la méthodologie MLNA (M ap Li Nèt Ale) dans 50 écoles du département de la Grand’Anse. Un volet WASH sera mis en œuvre dans 400 écoles sur 3 départements (Nord, Nord-Est et Grand’Anse). Notons que le volet littératie est implémentée uniquement dans la Grand’Anse, au niveau premier cycle de l’école fondamentale dans 50 écoles publiques dudit département. Pourtant, la composante WASH qui consiste à construire et/ou réhabiliter des blocs sanitaires, d’installer des points d’eau dans les écoles et d’organiser la formation sur la promotion de la santé et de l’hygiène est implémentée dans les départements du Nord, du Nord-Est, incluant la Grand’Anse.

C’est dans ce contexte que CRS veut recruter un Consultant pour développer des matériels animer des sessions de formation participative sur la santé et l’hygiène dans les écoles partenaires du projet Mc Govern Dole Food For Education, au niveau des départements susmentionnés (Grand ‘Anse, Nord, Nord-Est), dans le volet WASH.

1. **Objectifs de la consultation**
* **Objectif principal :** Promouvoir de bonnes pratiques de santé nutritionnelle et d'hygiène parmi les écoliers, les acteurs responsables au sein des écoles et la communauté en général. Parlant de communauté, cela renvoie aux familles des élèves, l’environnement aux vivent les acteurs des écoles. Du coup, on aura à véhiculer les mêmes messages dans les écoles et les communautés mais avec des approches différentes. Avec les écoles, on prendra en compte tous les critères qui permettront de faire de la promotion à l’hygiène une priorité en tenant compte des lignes directrices du MENFP, des normes du projet sphère. Pour la communauté, on prendra en compte toutes les recommandations de la DINEPA et les normes du projet sphère pour sensibiliser cette dernière sur la promotion à l’hygiène.

**Objectifs spécifiques :**

* Elaborer le manuel de promotion de WASH sur la santé et l’hygiène en milieu scolaire en incluant des plans de leçons, des méthodologies à employer et l'engagement des comités scolaires et de la communauté.
* Faciliter la formation des formateurs pour 231 agents de terrain, partenaires du PAM (Programme Alimentaire Mondial) et représentants du gouvernement haïtien en coordination avec les officiers WASH du projet.
* Fournir aux participants des outils et techniques contenant des messages courtes et compréhensifs pouvant être utilisés lors des formations des acteurs scolaires.
* Développer des messages clés de sensibilisation sur la promotion et l’éducation à l’hygiène en mettant l’accent sur le dialogue tout en vérifiant les pratiques d’hygiène des concernés
* Essayer de comprendre les pratiques d’hygiène des élèves en milieu scolaire et quels sont les changements à proposer ?
* Mettre l’emphase sur les comportements liés à la prévention des maladies diarrhéiques conformément aux lignes directrices de la direction de santé scolaire du ministère de l’éducation nationale.
* Essayer d’identifier toutes les barrières empêchant les bonnes pratiques d’hygiène en milieu scolaire et quelle proposition à faire ?
* Vérifier et demander aux jeunes filles comment elles gèrent l’hygiène menstruelle en milieu scolaire.
* Vérifier si les établissements scolaires disposent des serviettes hygiéniques, des papiers de toilette en quantité suffisante.
* Evaluer ce qui a été fait par le passé et quelles ont pu être les limites des formations passées, pourquoi n’ont-elles pas abouties à un changement
* Fournir aux participants des outils (guide d’animation, boite à images/posters) et techniques (participatives et dialogiques) pouvant être utilisés lors des formations des acteurs scolaires.
* Développer un guide méthodologique sur les bonnes pratiques pour adresser la sensibilisation sur la promotion et l’éducation à l’hygiène dans les écoles, aux parents et dans la communauté.

1. **Méthodologie**

Le/ la consultant (te) ou l’institution de consultation fera une proposition détaillée sur la méthodologie qui sera utilisée pour atteindre les résultats escomptés.

# **Responsabilités de CRS**

CRS a la responsabilité de :

* Faire une évaluation de capacité de la firme ou du consultant sur la réalisation des tâches attendues
* Fournir la documentation disponible (document de projet, liste des écoles sélectionnées).
* Valider la méthodologie, les modules et supports de formation ainsi que le calendrier d’exécution
* Assurer la logistique pour la réalisation de la formation (location de salle, petit matériels, restauration et frais de transport des participants).
* Valider les livrables soumis par le consultant
* Procéder au paiement du consultant. Le paiement se fera en trois tranches
	+ Après la signature du contrat (20%)
	+ 40% après la soumission du premier draft des documents de formation (manuel du formateur, manuel du participant, messages de sensibilisation, la liste des matériels didactiques)
	+ Après la soumission du rapport final et les autres livrables : Manuel du formateur, manuel du participant, messages clés de sensibilisation, des matériels didactiques et la facilitation de la formation des formateurs au niveau des départements d’intervention (Grand’Anse, Nord et Nord-Est) (40%).

# **Responsabilités du consultant (e)**

Les responsabilités du consultant sont les suivantes :

* Fournir une proposition technique incluant la compréhension du mandat, la méthodologie détaillée pour la réalisation de la consultation incluant le chronogramme d’exécution, avec un budget détaillé.
* Envoyer à la CRS à l’avance la stratégie d’animation de la formation.
* Participer à une rencontre préparatoire avec CRS.
* S’entendre avec CRS sur un calendrier de travail
* Elaborer et rendre disponible les modules, les supports de formation sur les techniques d’animation et le cahier des participants et les soumettre au moins trois semaines avant la réalisation de la formation.
* Développer et soumettre des messages clés de sensibilisation sur la promotion et l’éducation à l’hygiène.
* Former les Officiers WASH et l’ingénieur WASH du projet sur les approches de EHA et les messages clés de façon qu’ils soient en mesure d’assurer la co-facilitation de la formation.
* Soumettre les manuels et autres outils développés à la fois en copie dure et en version électronique.
* Animer 3 journées de formation de formateurs dans chacun des départements géographiques d’intervention du projet, soit la Grand ‘Anse, le Nord et le Nord-Est pour les agents de terrain de WFP ainsi que les représentants gouvernementaux.
* S’assurer de la gestion de la distanciation sociale et toutes les autres les mesures adoptées par l’Etat haïtien dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 durant les sessions de formation.
* Produire un rapport dans les 5 jours qui suivent la fin de la formation incluant les modules, les supports et outils utilisés, les analyses des résultats du pré et post test ; les évaluations des participants, des recommandations pour la duplication de la formation auprès des différents acteurs scolaires (élèves, Enseignants, directeurs, parents, comité de gestion).
* Soumettre tous les livrables selon les délais fixés par le calendrier validé préalablement.
1. **Durée de la consultation**

La durée de la prestation pour les services décrits ci-dessus s’étalera sur une période de 60 jours à partir de la date de la signature du contrat de prestation.

1. **Relations de travail clés :**

**Superviseur** : Responsable du programme Mc Govern Dole

**Interne** : Chef de l'éducation, Ingénieur WASH, Officiers WASH, responsable de MEAL pour l'éducation, chef des programmes et personnel des finances et de l'administration.

**Externe :** Agents de terrain WFP, Responsables gouvernementaux concernés, les partenaires (formel ou non formel) du projet.

1. **Expertise requise**
* Etre une entreprise, ou Organisation Non Gouvernementale (ONG) légalement enregistrée ou un consultant indépendant ayant la capacité et des expériences dans des évaluations de besoins du secteur WASH, dans l’accompagnement et la formation des adultes aussi des compétences en Sciences Sociales et Education,
* Avoir une expérience dans le développement d’outils de formation et de sensibilisation dans le domaine de l’Eau, Hygiène et Assainissement (WASH) dans les écoles ;
* Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation de travaux similaires,
* Bonne connaissance du secteur Eau potable, hygiène et assainissement.
* Une bonne connaissance du secteur éducatif haïtien
* Une grande sensibilité pour l’approche genre
* Excellentes capacités de communication verbale et écrite et aptitude à rédiger des rapports
* Compétences informatiques en Windows, Excel, Word, PowerPoint).
* Avoir des aptitudes et de l’expérience à travailler en équipe, et à respecter les échéanciers établis.

# Manifestation d’intérêt

Les institutions/ consultants (es) intéressés sont invités à fournir leur dossier de candidature au plus tard **le 5 Octobre 2020** à l’adresse suivante : haiti.recruitment@crs.org avec la mention : ***Consultation en Développement de matériels et animation de formation sur la santé et l’hygiène- WASH- Projet Mc Govern Dole Food For Education.***

Le dossier de candidature doit contenir à minima les documents suivants :

* Un curriculum vitae détaillé du / de la consultant (te) et des membres de l’institution qui se propose de réaliser la consultation.
* Une justification pour démontrer que l’institution/ Le / la consultant (te) est capable de faire le travail ;
* Une offre technique, avec un calendrier détaillé du début à la fin et une description de la méthodologie proposée ;
* Une offre financière détaillant les différents coûts associés à cette activité.

**N.B : Seul le/la consultant (te) ou l’institution sélectionné sera informé par e-mail.**